

Traduction
OdaSanté

Lettre d'intention

concernant la collaboration

entre l'Organisation nationale faîtière du monde du travail en santé
(ci-après **OdASanté**)

Seilerstrasse 22

3011 Berne

représentée par Urs Sieber, secrétaire général,

et

la Conférence spécialisée en santé de la Conférence suisse des hautes
écoles spécialisées (ci-après **CS santé HES**)

c/o Conférences des hautes écoles spécialisées

Länggassstrasse 23

3000 Berne 9

représentée par Peter C. Meyer, président

Principe et but

L'OdASanté, en tant qu'organisation du monde du travail en santé, et la CS santé HES, en tant que conférence spécialisée dans le domaine de la santé, collaborent en vue de développer et de coordonner la formation professionnelle, de mettre à disposition et d'harmoniser une offre de formation en santé au niveau tertiaire, qui soit conforme aux besoins, ainsi que pour identifier les intérêts communs aux deux partenaires, ce de manière ciblée et sur une base régulière.

Formes de la collaboration

Cette collaboration se décline comme suit:

- création d'une interface institutionnalisée, par exemple via la participation ponctuelle à des organes centraux
- création de groupes de travail chargés de traiter des problématiques spécifiques
- échange régulier d'informations sur les activités planifiées et/ou en cours menées par les deux organisations
- communication concertée avec les partenaires les plus importants (en particulier l'OFFT, les cantons, les institutions de la santé) lorsque des questions intéressent les deux organisations
- concertation lorsqu'il s'agit de prendre position dans le cadre de consultations qui concernent au même titre les deux organisations.

Thèmes de la collaboration

La CS santé HES informe sur les filières de formation *bachelor*, les filières *master* qui les prolongent et les offres de formation complémentaire. L'OdASanté informe quant à elle sur les activités qui sont les siennes en vertu de son contrat de prestations.

La CS santé HES et l'OdASanté s'informent et se soutiennent en outre dans les domaines suivants:

- formation complémentaire
- recherche appliquée et développement
- prestations de service
- stages pour les filières HES

La CS santé HES et l'OdASanté peuvent inviter mutuellement des représentant-e-s dans des instances ou des séances qui servent au développement et à la coordination de la formation professionnelle.

Financement

Les dépenses ordinaires générées par cette collaboration sont couvertes par les deux partenaires.

Les frais relatifs à des projets spécifiques résultant de cette collaboration sont budgétés séparément et répartis en fonction d'une clé à définir dans chaque cas.

Examen de la déclaration d'intention

Cette déclaration d'intention sera revue dans un an et adaptée le cas échéant.

La version originale en langue allemande de ce document a été signée
comme suit :

- OdASanté, Dr. B. Wegmüller, Président – Berne, le 8.2.2007
- Conférence spécialisée en santé de la Conférence suisse des hautes écoles
spécialisées, Dr. Peter C. Meyer, président – Wintherthur le 8.2.2007

▪